



CONSEIL NATIONAL DU SIDA  
25-27 RUE D'ASTORG  
75008 PARIS  
T. 33 [0]1 40 56 68 50  
F. 33 [0]1 40 56 68 90  
CNS.SANTE.FR

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

ETHIQUE DE LA RECHERCHE

FR

**30 NOVEMBRE 1999**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : L'ACCÈS AUX NOUVELLES MOLÉCULES ANTIRÉTROVIRALES POUR LES PERSONNES EN IMPASSE ET EN ÉCHAPPEMENT THÉRAPEUTIQUE

A l'issue d'une rencontre entre la commission médicale du Conseil national du sida et des représentants des associations réunies dans le collectif TRT-5 (Actions traitements, Act-Up, Aides, Arcat-sida, Sida info services, Vaincre le sida, Nova Dona, Sol en si), le Conseil national du sida entend faire état de ses plus vives préoccupations à l'égard de la situation des personnes malades du sida en impasse thérapeutique.

L'état d'échappement thérapeutique est généralement constaté quand une personne développe des résistances à un ou plusieurs des médicaments antirétroviraux qu'il reçoit. La situation d'impasse thérapeutique apparaît quand aucune des différentes classes de médicaments antirétroviraux disponibles ne parvient à enrayer la progression de la maladie.

A l'heure actuelle, le nombre de ces personnes (impasse et échappement) est estimé à plusieurs milliers. Tout laisse craindre, par ailleurs, que ce nombre connaîtra une forte croissance dans les prochains mois si n'est pas engagée instamment une action résolue et appropriée des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs concernés. Tout en ayant conscience des incertitudes scientifiques qui pèsent sur les nouvelles molécules actuellement préparées par les laboratoires pharmaceutiques, le Conseil national du sida juge intolérable la situation dans laquelle sont placées ces personnes.

La mise à disposition de la molécule ABT 378 du laboratoire Abbott, d'ores et déjà prévue, constitue une avancée positive, mais insuffisante, dans la mesure où les malades en impasse thérapeutique ne peuvent espérer poursuivre leur lutte contre l'infection qu'à condition de bénéficier d'autres nouvelles molécules en association. Par ailleurs, il importe que les nouvelles molécules puissent être proposées de manière précoce aux malades afin d'éviter de multiplier davantage encore les situations d'impasse thérapeutique.

La situation de pénurie relative ou absolue de molécules est insupportable pour les malades concernés, et ne saurait être tolérée plus longtemps.

Le Conseil national du sida appelle donc la direction générale de la santé, l'agence nationale de recherches sur le sida, et l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé à se réunir afin d'examiner de manière concertée, sous l'autorité du secrétariat d'Etat à la santé, les possibilités de sortir le plus vite possible de cette situation de crise, notamment en obtenant que les laboratoires pharmaceutiques fournissent en nombre suffisant les nouvelles molécules antirétrovirales et qu'ils favorisent la mise en œuvre d'essais croisés de ces molécules.